



Uwo uri wese ubahirizwa

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

N°471 du 21 au 27 avril 2025

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994,
revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 20 avril 2025, au moins 726 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

La ligue ITEKA :

- « Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH),
- A le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sous le numéro de référence OBS.236 et est membre de l'ECOSOC ».
- La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections .

SOMMAIRE

O. INTRODUCTION.....	P.4
I. CONTEXTE	P.4
II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....	P.15
III. DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS.....	P.23
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	P.24

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BSR	: Bureau Spécial de Recherche,
CDS	: Centre de Santé,
CECI	: Commission Electorale Communale Indépendante,
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante,
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie - Force pour la Défense de la Démocratie,
CNL	: Congrès National pour la Libération,
COOPEC	: Coopérative d'Épargne et de Crédit,
COOPEDI	: Coopérative pour le Développement Ineza Iwacu,
DCE	: Directeur Communal de l'Enseignement,
DG	: Directeur Général,
ECOFO	: Ecole Fondamentale,
FARDC	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo,
FDD	: Forces pour la Défense de la Démocratie,
FRODEBU	: Front pour la démocratie au Burundi,
ISABU	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi,
OPJ	: Officier de Police Judiciaire,
RDC	: République Démocratique du Congo,
UPRONA	: Union pour le Progrès National.

Table des matières

<i>Contenu</i>	<i>Pages</i>
<i>0. INTRODUCTION.....</i>	<i>4</i>
<i>I. CONTEXTE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.1. CONTEXTE POLITIQUE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.2. CONTEXTE JUDICIAIRE.....</i>	<i>12</i>
<i>I.3. CONTEXTE GOUVERNANCE.....</i>	<i>13</i>
<i>I.4. CONTEXTE SECURITAIRE.....</i>	<i>14</i>
<i>II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</i>	<i>15</i>
<i>II.1. DROIT A LA VIE</i>	<i>15</i>
<i>II.1.1. Des personnes sans vie retrouvées.....</i>	<i>15</i>
<i>II.1.2. Des personnes tuées suite à la justice populaire.....</i>	<i>16</i>
<i>II.1.3. Des personnes tuées par des gens non identifiés.....</i>	<i>17</i>
<i>II.1.4. Des personnes tuées suite au règlement de compte.....</i>	<i>20</i>
<i>II.1.5. Des personnes enlevées et ou portées disparues.....</i>	<i>20</i>
<i>II.2. INTEGRITE PHYSIQUE ET/OU MENTALE.....</i>	<i>21</i>
<i>II. 2.1. Torture et autres traitements cruels inhumains et dégradant.....</i>	<i>21</i>
<i>II.2.2. Des violences sexuelles et basées sur le genre.....</i>	<i>22</i>
<i>II.3. DROIT A LA LIBERTE.....</i>	<i>22</i>
<i>II.3.1. Des personnes arrêtées et détenues arbitrairement.....</i>	<i>22</i>
<i>II.3.2. Droit à la liberté individuelle et à la libre de circulation.....</i>	<i>23</i>
<i>III. DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS.....</i>	<i>23</i>
<i>III.1. DROIT A L'EDUCATION.....</i>	<i>23</i>
<i>IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	<i>24</i>

0. INTRODUCTION

Ce bulletin présente une situation préoccupante des droits de l'homme et de la sécurité au Burundi en cette période où on chemine vers l'approche des élections législative et communales prévues le 05 juin prochains. Le présent bulletin fait état d'un contexte politique entaché de pas mal d'irrégularité.

On dénombre 13 personnes mortes, dont 6 retrouvées cadavres. Parmi ses personnes mortes figurent une femme, deux filles et un adolescent d'environ 15 ans.

Egalement, 1 personne a été enlevée, 2 personnes torturées dont un enfant brûlé par sa mère, une victime de VBG et 2 personnes arrêtées arbitrairement.

Les droits civils et politiques, les droits socio-économiques et culturels sont également pris en compte dans ce bulletin. Le contexte politique, sécuritaire et gouvernance est également rapporté.

Des Imbonerakure, des policiers et des administratifs sont accusés d'être les principaux présumés auteurs de ces violations des droits humains.

I. CONTEXTE

I.1. CONTEXTE POLITIQUE

La mise en place et formation des membres des Bureaux de Vote entachée d'irrégularité

La semaine du 21 au 27 avril 2025 a été marquée sur toute l'étendue du territoire par la mise en place et la formation des membres des bureaux de vote en vue de se préparer pour les élections prévues au mois de juin au Burundi. Cette activité a été caractérisée par des lamentations pour ceux qui ne sont pas membres du CNDD-FDD, après avoir vu ceux qui ont été retenus pour cette opération.

Dans les communes Bugendana, Gishubi et Gitega, les présidents des bureaux de vote sont tous du parti CNDD-FDD. Même les quelques éléments proposés par le parti UPRONA qui sont sur les listes occupent les places des membres simples des

bureaux. Nicayenzi Jean Berchimas, représentant communal du parti FRODEBU dit qu'il ne voit pas pourquoi parler des élections au moment où toutes les opérations du scrutin seront effectuées par les membres du CNDD-FDD seulement. Nkurunziza Balthazar, membre de la CECI dans la commune Gishubi a dit à haute voix : *"Ayo ma enveloppes muzana nayo muriko mupfisha ubusa"*. Les listes ont été dressées par les chefs collinaires du parti CNDD-FDD. Notons que les 11 communes qui composaient la province Gitega ont été fusionnées en 3 communes seulement conformément à la nouvelle subdivision administrative des provinces et communes.

Dans la commune Bugendana, l'activité, qui aurait dû s'inscrire dans une dynamique d'inclusivité et de transparence,

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 4)

a soulevé plusieurs lamentations chez les membres qui n'ont pas été retenus. Le constat est que tous ceux qui ont été retenus sont membres du CNDD-FDD. Il a été même remarqué que presque tout le staff communal et zonal se retrouve sur les têtes de listes. Ceux qui ne sont pas du CNDD-FDD s'interrogent sur l'indépendance des membres des bureaux de vote au cours des prochaines élections. Une absence totale d'un processus de sélection transparent se fait remarquer puisqu'aucune des enveloppes contenant les dossiers de candidatures déposés n'a été ouverte selon certains enseignants membres du CNDD-FDD qui n'ont pas eu la chance d'être retenus.

Ces derniers ajoutent que les listes des membres à former ont été directement établies par les représentants zonaux du parti CNDD-FDD, 5 jours avant le début de dépôt de candidatures. Cette approche fermée a entraîné des frustrations, même au sein du parti au pouvoir car plusieurs membres du CNDD-FDD, qui espéraient être retenus, ont tenté de perturber la formation disant qu'ils ne comprennent pas comment ceux qui n'ont même pas déposé les dossiers sont sur les listes.

Dans la commune Muramvya, la formation des membres des bureaux de vote a eu lieu en dates du 23 et 24 avril 2025 dans la salle polyvalente du lycée de Muramvya. Selon le 1^{er} Secrétaire communal du parti UPRONA à Muramvya, Setabaruka Jean Pierre, son parti avait présenté à la CECI 98 candidats, mais personne n'a été retenue, de même pour les autres partis. Selon ce même responsable

politique, les dispositions de l'article 40 du Code Electoral stipulent que *"le recrutement des membres des bureaux de vote doit respecter, autant que faire se peut, et dans la mesure du possible, la diversité politique, ethnique et de genre"*. Les autres partis y voient déjà un début de tricheries électorales.

Dans la province de Bujumbura, à Gomvyi, commune de Mugere, la session de formation s'est dans la salle de l'ancienne commune de Kabezi et la composition des membres des bureaux de vote a suscité une vive indignation au sein de la population et des acteurs politiques locaux.

Les points de contestation ont été soulevés des lamentations étant notamment :

Prédominance de fonctionnaires : La population s'interroge sur la présence majoritaire de fonctionnaires de l'État parmi les membres des bureaux de vote, alors que de nombreux chômeurs résident dans la zone.

Présidents controversés : La personnalité de certains présidents des bureaux de vote est jugée inadéquate par les habitants.

Souçons de partialité : Des acteurs politiques estiment que ces personnalités ont été choisies dans le but de faciliter une fraude électorale.

Affiliation politique : L'ensemble des membres des bureaux de vote sont affiliés au CNDD-FDD, suscitant des inquiétudes quant à l'impartialité du scrutin à venir.

Face à ces éléments, la population locale exprime son profond malaise quant au déroulement des prochaines élections.

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 5)

Quant à la province Rutana, la semaine du 21 au 27 avril 2025 a été aussi caractérisée par le recrutement et formation des membres des Bureaux de Vote dans toutes les communes de la province Rutana, cette semaine.

Selon des sources sur place, à travers toutes les communes, presque tous les présidents des Bureaux de Vote sont des Directeurs des ECOFO et les membres sont presque tous issus du parti CNDD-FDD.

Même son de cloche dans les provinces de Cankuzo et Ruyigi. Tous les présidents des bureaux de vote sont des membres du parti CNDD-FDD. Les membres des partis de l'opposition dans ces provinces disent que c'est inutile d'aller voter compte tenu de la provenance ces membres des bureaux de vote.

Des réunions et contributions forcées pour financer une journée de démonstration des forces du CNDD-FDD

En commune Gitanga de la province Rutana, le responsable du parti CNDD-FDD au niveau zonal a rencontré, en date du 23 avril 2025, les enseignants affiliés au parti présidentiel de la zone Kinzanza dans le but de bien préparer les élections et la démonstration de force du parti au pouvoir au niveau provincial.

En date du 22 avril 2025, le même responsable du parti au pouvoir dans cette zone a rencontré les Bagumyabanga de la colline Nyagisambwe dans le but de bien préparer les élections de 2025 et en date du 24 avril 2025, c'était le tour du Secrétaire Communal du parti CNDD-FDD de ren-

contrer les Bagumyabanga de la commune Gitanga, toujours dans le but de bien préparer les élections.

Dans la province Cankuzo, du 14 avril au 26 avril 2025, les membres du parti CNDD-FDD ont continué de collecter des contributions forcées pour la démonstration de force du CNDD-FDD qui était prévue le 26 avril 2025 en commune Cankuzo.

Selon des sources sur place, c'est une période a été marquée par la collecte des fonds et des vivres dans tous les ménages, dans tous les services publics et privés, auprès des particuliers sans exception pour soutenir et financer la journée de démonstration de force par les Imbonerakure, les Bakenyerarugamba et les Bagumyabanga prévue à Cankuzo en provenance de différents coins du pays.

Selon les mêmes sources, pour les services publics provinciaux, Marciane Citeretse, membre du parti, CNDD-FDD, en même temps contrôleur provincial du service d'état civil avait, le matin du 23 avril 2025, une liste en main qu'elle faisait circuler dans tous les services étatiques pour collecter les fonds. Celui qui contribue inscrivait son nom et prénom, son service, montant contribué, téléphone et signature. La plupart de gens contribuaient par crainte de subir du pire réservé aux soi-disant récalcitrants.

En même temps, d'autres Imbonerakure et Bakenyerarugamba passaient dans différents ménages pour collecter les vivres dont le haricot, le riz, le maïs, ... Chaque service, école, rue, quartier, colline, CDS, hôpital, ... avait un responsable pour cette

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 6)

collecte systématique.

Dans la province Kirundo en date du 22 avril 2025, au stade Bushaza, colline Nyange Bushaza, commune et province Kirundo, une réunion des motards de toute la province a été organisée par leurs représentants qui ont affirmé que l'objectif est de leur partager la décision prise au sein de la permanence provinciale du CNDD FDD. Selon les témoins présents dans la réunion, chaque motard doit payer 50.000 de contribution au déroulement de la période de campagne électorale. Tous les motards ont préféré se taire en se lamentant de cette décision. Ils disent que leurs ménages avaient contribué dans les collectes des frais des élections effectués ménage par ménage.

Des activités du CNDD-FDD perturbent les autres activités habituelles

Au cours de cette même semaine depuis le 14 avril 2025, il y a eu différentes activités organisées par le CNDD-FDD pour se préparer à cette démonstration de force de ce samedi 26 avril 2025, notamment le sport collectif des Imbonerakure avec terreur en paralysant les activités des autres, avec obligation de fermeture de services privés notamment le transport à vélo, à moto, les restaurants, les salons de coiffure, les kiosques à services divers....., les réunions de préparation, les travaux communautaires dans les collines, ... ce qui est choquant, les Imbonerakure s'adonnaient à frapper ceux qui ne se sont pas présentés à ces activités.

Dans la province de Karuzi, en date du 22 avril 2025, à 14 heures, sur tous les

collines et quartiers de la province, les réunions des membres du parti CNDD FDD au niveau des quartiers et sous-collines a eu lieu. Dans notre circonscription, les communicateurs ont commencé à circuler les collines et quartiers à partir de 8 heures en annonçant ces réunions à l'aide de mégaphones. A partir de 13 heures, ils ont commencé à faire fermer les magasins, boutiques et restaurants par force dans les petits centres et dans les collines. Les témoins sur place dans les champs disent que les imbonerakure leur arrachaient les houes et autres outils de travail.

Selon ceux qui étaient dans ces réunions, ils avaient un message national leur invitant à se rendre, très tôt le matin, récupérer les cartes d'électeurs quand elles seront disponibles, leur exhortant de ne pas être en retard ou d'attendre le deuxième jour. Ils ont ajouté que les vraies Bagumyabanga les récupèrent juste le premier jour mais la date de distribution reste inconnue. La réunion a été tenue par des responsables du CNDD FDD venue des autres collines ou quartiers, différents des leurs.

Dans la province Makamba précisément en commune Kayogoro, en date du 25 avril 2025, les jeunes affiliés au parti CNDD-FDD ont sillonné les rues du centre KAYOGORO avec des bâtons fabriqués à l'image de fusil. Selon eux, ils étaient en train de se préparer pour les festivités visant la démonstration de force au niveau provincial.

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 7)

Contribution forcée à la campagne du CNDD FDD en province Kirundo

En date du 22 avril 2025, au stade Bushaza, colline Nyange Bushaza, commune et province Kirundo, une réunion des motards de toute la province a été organisée par leurs représentants qui ont affirmé que l'objectif est de leur partager la décision prise au sein de la permanence du CNDD FDD provincial.

Selon les témoins présents dans la réunion, chaque motard doit payer 50.000 de contribution au déroulement des périodes de campagne électorale. Tous les motards ont préféré se taire en se lamentant de cette décision. Ils disent que leurs ménages avaient contribué dans les collectes des frais des élections effectués ménage par ménage.

Démonstration de force du parti CNDD-FDD en province Cankuzo

En date du 26 avril 2025, en commune Cankuzo regroupant les anciennes communes de Cankuzo et Kigamba, province Cankuzo, c'était le jour pour la démonstration de force du parti CNDD-FDD.

Selon des sources sur place, en commune Cankuzo, toute la semaine du 21 au 27 avril 2025, a été marquée par les préparatifs pour cette journée : la préparation des défilés par les jeunes affiliés à ce parti, la préparation des groupes d'animation pour les danses, l'entraînement des équipes de football regroupant les jeunes de ce parti, la collecte de l'argent et des vivres qui seront utilisés lors de cette journée, etc.

Selon les mêmes sources, pour la collecte des

vivres, chaque ménage était obligé de contribuer soit 3000 fbu ou 3 kilogrammes de maïs pour la préparation de la bière qui sera utilisé à cette occasion. Pour les fonctionnaires affiliés à ce parti, la cotisation était de 5 000 fbu.

La collecte des vivres était systématique pour les membres et les non membres, ce qui a choqué la population qui se demande comment on peut contribuer par force pour un parti politique dont on n'est pas membres. Les jeunes affiliés à ce parti qui faisait la collecte disait à la population que celui qui ne va pas donner cette contribution sera noté quelque part et il n'aura pas droit à un aucun document à l'état civil car il sera considéré comme ennemi du pays.

Les mêmes sources ajoutent que les activités marquant cette journée ont commencé à 5 heures du matin où tous les habitants de la ville de Cankuzo, ont été réveillés par du bruit des jeunes du parti CNDD-FDD qui faisait le tour des quartiers de la ville en faisant du sport. Les chansons de ces jeunes avaient un caractère particulier ce jour-là car il n'y avait pas là-dedans des injures lancées à l'endroit des membres des autres partis politiques comme ils avaient l'habitude de le faire.

Tous les jeunes de ce parti venant de toutes les collines de la nouvelle commune de Cankuzo se sont rassemblés à un endroit communément appelé rond-point sur la route menant vers Ruyigi et ils ont pris la route Muyinga passant près du camp

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 8)

militaire de Mutukura.

Après le sport, ils se sont alignés pour faire le défilé de démonstration de force. En peu avant le défilé, il y a eu une réunion à huis clos, des cadres membres du parti CNDD-FDD qui ont été nommés par décret à la permanence provinciale de ce parti.

Selon un membre du parti qui a requis l'anonymat cette rencontre avait comme objectif de leur exiger une contribution pour les élections prochaines où les députés devront payer 500.000 fbu, ceux qui ont été nommés par décret une somme de 300.000 fbu.

Ledit défilé a commencé devant la paroisse de Cankuzo. Le défilé a été clôturé au stade de BUHUMUZA où ont eu lieu deux matchs de football. Le 1^{er} match de football a débuté à 14 heures. C'était le match de football féminin qui a opposé l'équipe fille de Muyinga et celle de Cankuzo. Le match a été soldé par 3 buts à zéro en faveur de l'équipe fille de Muyinga.

A 14 heures 45 minutes, c'était le tour du match de football garçon qui a opposé la formation de la commune Gisagara et celle de la commune de Ruyigi. L'équipe de Gisagara a remporté 2 pénalités contre zéro pour l'équipe de Ruyigi.

Selon les mêmes sources, dans son allocution, Gérard Barutwanayo a exhorté les bagumyabanga de rester serein comme les joueurs de football lorsqu'ils défendent leur camp lors du match ce qui a laissé aux participants à ce rassemblement à repenser

ce qu'il a voulu dire par là. Il faudra répondre massivement au rendez-vous du 5 juin 2025, le jour des élections et voter pour le parti CNDD-FDD, a continué cette autorité.

Quant à Shabani Nimobona, représentant provincial de la ligue des jeunes en province de Buhumuza qui était présent, il a dit que tout jeune est un « Imbonerakure » ce qui signifie être devant les autres, c'est-à-dire dans le développement du pays, pour la sécurité, etc. D'où le jour des élections il faudra vous réveiller très tôt pour assurer la sécurité, a-t-il dit. A chaque bureau de vote il devra y avoir au moins 2 ou 3 jeunes pour assurer la sécurité pour ne pas laisser la place aux adversaires « abakeba ». Ces adversaires dont il parlait, il s'agit des observateurs de la société civile, des observateurs nationaux et internationaux.

Certaines opinions se demandent comment les jeunes Imbonerakure vont se substituer aux forces de l'ordre et de sécurité qui sont en nombre suffisant et qui sont payés par l'état. Ce que certains qualifient d'acte d'intimidation le jour des élections et ce qui pourra mettre en cause les résultats de ces élections.

Des réunions du CNDD-FDD pour la préparation des élections prochaines dans les provinces de Cankuzo, Rutana et Makamba.

Dans la province Cankuzo, en date du 24 avril 2025, au chef-lieu de la

1.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 9)

commune Cendajuru, province Cankuzo, s'est tenue une réunion des jeunes Imbonerakure venus de toutes les collines de cette commune, présidée par Nestor Irambona surnommé Volontaire, dans la salle communale des réunions. Selon Nestor Irambona, l'objectif de cette réunion était la sensibilisation des jeunes, que tout jeune qui est un vrai Imbonerakure, il est interpellé à assurer la sécurité le jour des élections. Deux ou trois jeunes Imbonerakure seront à l'entrée de chaque centre de vote en vue de surveiller tous nos membres du parti CNDD-FDD qui vont répondre présents aux élections car il y a ceux qui ont leur appartenance politique, a-t-il ajouté. Ils peuvent se montrer être avec nous alors que ce sont des mercenaires, d'où il faut les suivre de près.

Selon des sources sur place, les membres des autres partis politiques de cette localité surtout ceux de l'opposition qualifient ces actes comme des actes de terrorisme à l'endroit de leurs membres. De là ils lancent un appel vibrant à l'endroit de la société civile et à la communauté internationale de suivre de près la préparation des élections prochaines suite à ce comportement de ces jeunes Imbonerakure. Ils demandent à la CENI faire preuve de son impartialité et sa neutralité dans la préparation de ces élections.

Pour la province de Rutana, dans la commune Bukemba, en date du 25 avril 2025, le parti CNDD-FDD a tenu une réunion avec comme point à l'ordre du jour la préparation des élections.

Selon des sources sur place, les autres partis politiques sont presque absentes sur terrain, il n'y a que quelques bureaux ou insignes de quelques partis politiques comme le FRODEBU, l'UPRONA et le CNL. Ces derniers ne font pas d'activités remarquables, même une simple réunion d'un quelconque organe dirigeant.

Pour la commune Giharo de la même province de Rutana, c'est seulement le parti au pouvoir qui a organisé des réunions dont les points à l'ordre du jour étaient la paix et sécurité ainsi que la préparation des élections.

C'est ainsi qu'en date du 22 avril 2025, sur les collines Mwebeya et Kabingo, en zone Butezi, il y a eu une réunion du parti au pouvoir et en date du 23 avril 2025, sur les collines de Butezi, Rubanga et Nkanka en zone Butezi encore en date du 25 avril 2025, sur la colline Muzye de la zone Muzye ; sur la colline Gakungu, zone Gakungu et sur la colline Nkanka, zone Butezi.

En date du 26 avril 2025, les réunions se sont tenues sur les collines Giharo, Mura, Bukeno, Bayaga, Nkudye et Kanyererwe en zone Giharo et les points à l'ordre du jour étaient les mêmes à savoir la paix, sécurité et la préparation des élections.

Concernant la commune Musongati, la réunion du parti CNDD-FDD a été tenue en date du 22 avril 2025, sur la colline et zone Shanga, et les points à l'ordre du jour étaient la préparation des élections et la préparation des festivités visant la démonstration de force du parti CNDD-FDD au niveau provincial prévue en date du 26 avril 2025 à Mahwa.

1.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 10)

Selon des sources sur place, les partis politiques qui sont sur terrain sont toujours le CNDD-FDD, UPRONA, CDP et PIEBU ; les preuves en sont les étendards qui flottent sur leurs permanences et les insignes portées par leurs militants. Durant cette semaine, c'est seulement le parti au pouvoir qui a tenu une réunion.

Enfin dans la commune de Rutana, une réunion du parti CNDD-FDD a été tenue en date du 21 avril 2025, sur la colline et zone Gitaba, en commune et province Rutana. Le lendemain 22 avril 2025, une réunion avec le même objectif a été tenue dans les quartiers Gahuna et Mikurira en zone, commune et province Rutana. D'autres réunions ont été organisées en date du 26 avril 2025, sur les collines Rongerero et Karinzi, zone, commune et province Rutana.

Rappelons que dans toutes ces réunions, les points à l'ordre du jour étaient la paix, la sécurité ainsi que la préparation des élections.

Quant à la province Makamba, c'est plus particulièrement en commune Kayogoro où date du 21 avril 2025, des réunions du parti CNDD-FDD ont eu lieu avec comme points à l'ordre du jour : la paix, la sécurité ainsi que la préparation de la démonstration de force du parti CNDD-FDD au niveau de la province Burunga.

Selon des sources sur place, le parti CNDD-FDD via son comité zonal a organisé une visite des mobilisateurs politiques de la zone Kayogoro pour évaluer l'état d'avancement des préparatifs des élections de 2025 ainsi que préparer la démonstration de force de ce parti au niveau provincial qui était prévue

en date du 26 avril 2025 à Mahwa.

Selon les mêmes sources, au cours de la même journée du 21 avril 2025, en zone Mugeni, le responsable collinaire du parti CNDD-FDD, a tenu une réunion avec les Bakenyererarugamba de la colline Kigomagoma. En zone Gatabo de la même commune, le responsable du parti au pouvoir sur la colline Nkaramanyenye accompagné par les mobilisateurs politiques de ladite colline a dirigé une réunion avec tous les responsables des cellules de base de ce parti et les points à l'ordre du jour étaient la sensibilisation sur le retrait des Cartes d'électeurs lors de leurs distributions qui va commencer dans les prochains jours et la participation dans différentes réunions organisées par le parti surtout celles organisées chaque samedi dans les cellules de base.

Selon les mêmes sources, dans cette zone, à cette date même, le parti au pouvoir a organisé une activité visant la démonstration de forces du parti CNDD-FDD dans laquelle était présent le conseiller de l'Administrateur chargé des affaires économiques, politiques, juridiques et sociales.

Ainsi en date du 22 avril 2025, sur la colline Kibimba, le Bureau zonal de Kayogoro a organisé une réunion dont les points à l'ordre du jour étaient la paix, la sécurité, la préparation des élections et la préparation de la démonstration de force du parti au niveau de la province Burunga.

En date du 23 avril 2025, sur la sous-colline Musenga, colline Shaka, zone Dunga, y a été tenue une réunion des membres du parti

I.1. CONTEXTE POLITIQUE (suite de la page 6)

CNDD-FDD. Selon des sources sur place, une visite du comité zonal du parti CNDD-FDD a été effectuée à cet endroit et les points à l'ordre du jour étaient toujours la paix, la sécurité ainsi que la préparation des élections.

Selon nos sources, à cette date même, en zone Gatabo, il y a eu une visite des mobilisateurs politiques dans les cellules de base n° 24; 25; 26; 27; 28; 29 et 30 de la colline Nkaramanyenye dans le but de sensibiliser les Bagumyabanga à participer massivement dans les festivités visant la démonstration de force du parti au niveau provincial prévues en date du 26 avril 2025 à Mahwa.

En date du 25 avril 2025, le responsable adjoint de la ligue des jeunes Imbonerakure en commune Makamba a fait une réunion avec les jeunes filles affiliées au parti CNDD-FDD de la commune Kayogoro pour leurs sensibiliser à participer massivement aux activités de démonstration de force du parti au pouvoir prévues en date du 26 avril 2025 à Mahwa.

En date du 27 avril 2025, il y a eu une visite du Secrétaire General du parti CNDD-FDD dans les zones Mugeni et Gatabo. Selon des sources sur place, dans son allocution, il a

utilisé un langage qui n'est pas étrange à lui en tenant compte de ses discours habituels : "*Uwuzorukarisha ruzomumwa, uwuzowucana bazowumuzimirizako kandi ntibazokoresha amazi*". (Traduction littérale : *Qui va l'aiguiser, lui coupera les cheveux. Qui attisera le feu, on va l'éteindre sur lui sans eau*).

Rappelons également que même les autorités des différentes confessions religieuses œuvrant dans la commune Kayogoro avaient été signalées que leurs cultes devront prendre fin à 10 heures pour libérer la population.

Le parti UPRONA emboite le pas du parti au pouvoir en commune et province Rutana

En date du 27 avril 2025, sur la colline Museno, en zone, commune et province Rutana, le parti UPRONA a tenu une réunion.

Selon des sources sur place, à l'agenda du jour, il y avait un seul point qui est la préparation des élections.

I.2. CONTEXTE JUDICIAIRE

Le non-respect de procédure légale dans le transfert de deux militants du CNL détenus illégalement 16 jours avant leur transfert au parquet de Makamba

En date du 23 avril 2025, deux militants du parti d'opposition CNL (Congrès National

pour la Liberté) ont été transférés au cachot du parquet de Makamba après 16 jours de détention dans les geôles du commissariat communal de Kayogoro, soit deux jours au-delà du délai légal autorisé par la loi burundaise, qui limite la garde à vue dans un poste de police à 14 jours maximum.

1.2. CONTEXTE JUDICIAIRE (suite de la page 12)

Les personnes concernées sont Gatore Thierry et Ndayishimiye Thierry qui avaient été arrêtés le 7 avril sur la colline Mugeni, dans la commune Kayogoro, province Makamba. Leur interpellation a été opérée non pas par la police judiciaire, mais par des responsables du groupe pro-gouvernemental Imbonerakure, en personnes de Bikorimana Marc et Nsabimana Pierre, agissant de concert avec le commissaire communal. Une méthode d'arrestation qui soulève de nombreuses interrogations quant au respect des procédures légales.

Des tracts à l'origine de la traque

Les deux militants ont été arrêtés à la suite de la découverte de tracts dans plusieurs localités de Kayogoro et dans d'autres provinces comme Rutana, attribués à un groupe se présentant comme Burundi Démocratie Libération Force - BDF Abisezerano.

Ces documents, au contenu critiquant le régime en place, ont rapidement été attribués à des membres du CNL, bien que les preuves directes de leur implication ne soient toujours pas rendues publiques.

L'apparition de ces tracts a donné lieu à une

vague d'intimidations ciblées contre les militants du CNL dans la région. Plusieurs figures locales du parti ont été contraintes de prendre la fuite, dont le responsable du CNL dans la zone Mugeni, Niyongabo Térance, accompagné de Nyabenda Firmin et Jean Berchmans. Tous les trois sont désormais dans la clandestinité depuis plus de deux semaines.

Une dérive préoccupante selon des observateurs

Cette série d'événements met en lumière ce que certains observateurs qualifient de "criminalisation de l'opposition" au Burundi. La participation active des Imbonerakure dans les opérations d'arrestation, l'absence de mandat judiciaire clair, ainsi que le non-respect des délais légaux de détention illustrent, selon des défenseurs des droits humains, un climat politique toujours marqué par l'intimidation et l'arbitraire.

Aucune réaction officielle du parquet n'a encore été communiquée quant aux charges exactes retenues contre Gatore Thierry et Ndayishimiye Thierry, ni quant à la durée prévue de leur détention préventive.

1.3. CONTEXTE GOUVERNANCE

Election d'un nouvel administrateur de la commune Vyanda, province Bururi

Le conseil communal de Vyanda, en province Bururi, a élu ce mercredi, le 23 avril 2025 Évangéline Manirakiza au poste d'administratrice de la commune. L'élection s'est tenue au chef-lieu communal en présence de 13 conseillers sur les 18 que

compte le conseil. Évangéline Manirakiza a obtenu 12 voix sur 13 votants, une victoire nette témoignant d'un large consensus autour de sa candidature. Les cinq autres conseillers étaient absents lors de ce vote.

Cette élection intervient dans un contexte particulier, marqué par la vacance de poste suite à la détention de l'ancien administra-

1.3. CONTEXTE GOUVERNANCE (suite de la page 13)

teur communal, Alexis Nshimirimana.

Ce dernier est actuellement incarcéré à la prison centrale de Mpimba. Il est poursuivi pour détournement de plusieurs tonnes de maïs collectées par l'Agence nationale de gestion stratégique des stocks alimentaires (ANAGESSA).

Le conseil communal a jugé urgent de pourvoir à cette fonction afin d'assurer la continuité des activités administratives et la stabilité de la gestion locale. Évangéline Manirakiza devient ainsi la première

femme à diriger l'administration communale de Vyanda, un signal fort en faveur de l'inclusion et de la bonne gouvernance.

Sa prise de fonction est attendue dans les prochains jours, après les formalités administratives requises. Evangeline Manirakiza, une Femme d'ethnie Hutu, militante du parti CNDD-FDD. Elle remplace aussi un Hutu et membre du parti au pouvoir.

1.4. CONTEXTE SECURITAIRE

Le contexte sécuritaire a été caractérisé au cours de la période de ce rapport par des faits saillants suivant :

Des Imbonerakure accusés de semer la terreur à l'approche des élections en commune Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 avril 2025 indique qu'en province Bubanza, la campagne électorale est empoisonnée par des accusations graves visant les Imbonerakure : menaces de mort, discours haineux et intimidations contre l'opposition plongent la population dans un climat de peur, tandis que les autorités locales peinent à rassurer.

Dans les cinq communes de la province Bubanza, la tension monte à l'approche du scrutin. Les Imbonerakure sont accusés de harceler et d'intimider les membres de l'opposition, exigeant un vote unanime pour le parti au pouvoir, sous peine de

représailles. Des menaces de mort sont même proférées contre ceux qui exprimeraient un choix différent. Les réunions nocturnes et les rassemblements communautaires se transforment en tribunes de discours haineux, incitant au rejet et même au lynchage des opposants.

« Le parti au pouvoir, cherche à forcer la population à voter pour lui, afin d'éviter une abstention massive », révèle une source proche de l'administration provinciale. Des méthodes illégales, comme l'obligation de prouver son vote par photo, seraient envisagées pour garantir la victoire.

Ainsi, la peur s'installe dans les rangs de l'opposition, en particulier au sein du parti CNL. Certains militants vivent en cachette, d'autres ont fui la région. Des discours à caractère ethnique se répandent dans les collines, ravivant des tensions communautaires. Cette manipulation identitaire semble viser à diviser pour mieux régner.

I.4. CONTEXTE SECURITAIRE (suite de la page 14)

Le gouverneur de la province Bubanza, Cléoplace Nizigiyimana, reconnaît avoir entendu parler de ces agissements, mais affirme n'avoir reçu aucune plainte officielle. Il appelle à l'apaisement et à la préservation de la paix. L'inquiétude reste palpable dans cette province au passé politique agité, où le spectre de violences électorales plane.

Incursion en RDC et désertions parmi les Imbonerakure

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 avril 2025 indique qu'en province que selon les révélations d'un ancien démobilisé des FDD, une centaine de jeunes Imbonerakure, cantonnés dans un camp d'entraînement à Cibitoke en vue d'un engagement en RDC, ont franchi la frontière dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 avril 2025.

La même source indique qu'initialement, ils étaient 450. Cependant, après avoir appris qu'ils seraient rémunérés par la RDC suite

à la réintégration des Wazalendo au sein des FARDC, 350 d'entre eux ont déserté. Ce message aurait été transmis par un certain Deo, président du conseil des sages du parti CNDD-FDD dans la nouvelle province de Bujumbura, membre de l'organisation Bahumure. Selon ce dernier, les Wazalendo seraient au nombre de 3 000, alors que les FARDC envisageraient d'en réintégrer au moins 10 000. Ainsi, ces Imbonerakure et démobilisés burundais seraient complémentaires aux Wazalendo pour combattre et intégrer l'armée congolaise, afin d'atteindre l'effectif souhaité.

Ce responsable de Bahumure aurait alors demandé à ceux qui ne souhaitaient pas rejoindre l'armée congolaise de se faire recenser pour organiser leur retour.

Cependant, ils n'ont pas opté pour cette inscription et ont déserté individuellement et clandestinement. Finalement, 350 ont rebroussé chemin vers leurs familles, tandis qu'une centaine seulement aurait opté de franchir la RDC.

II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II.1. DROIT A LA VIE

II.1.1. Des personnes sans vie retrouvées

Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune Muramvya.

En date du 23 avril 2025, vers 6h, sur la colline Burambana, commune et province Muramvya un corps sans vie d'un homme a été retrouvé.

Selon des témoins oculaires, le corps a été

identifié immédiatement par des passants. Il s'agit du nommé Vyuzura Jean âgé de 67 ans, fils de Kanyoni et Mperabanyanka, cultivateur originaire de la même colline.

Selon les mêmes témoins, la victime avait passé la journée du mardi 22 avril à l'enterrement d'un ami à lui sur la colline

II.1.1. Des personnes sans vie retrouvées (suite de la page 15)

Murambi voisine. D'après les mêmes sources, ceux qui l'ont vu ce jour vers 18h disent qu'il était très ivre, après avoir consommé beaucoup d'alcool d'une boisson locale appelée "Tafauti" qui a un degré d'alcool très élevé. Le corps ne présentait aucune blessure. La police a commencé ses enquêtes, et le corps est encore dans la morgue à l'hôpital de Muramvya.

II.1.2. Des personnes tuées suite à la justice populaire

Une personne tuée en commune et province Gitega

Dans la nuit du 24 avril 2025, vers 4h du matin, sur la colline et zone Mungwa, commune et province Gitega, Jean Vyimana âgé de 43ans a été tué par la population de la localité.

Selon des sources sur place, la boutique d'Enock Niyonkuru âgé de 30ans a été cambriolé par un groupe de voleurs. Selon des sources sur place, la population a été alerté par les cris d'Enock, puis a encerclé la localité pour arrêter ce groupe de voleurs. C'est ainsi que le nommé Vyimana Jean a été appréhendé puis battu jusqu'à rendre son âme, tandis que ses amis ont pu fuir. Jean Vyimana était originaire de la colline Muramba, commune Bugenyuzi de la province Karusi, fils de Ciza Claver et Nizigiyimana Marie comme l'indique sa carte Nationale d'identité retrouvée dans sa poche.

Le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôpital Régional de Gitega sur ordre de Nkeshimana Emmanuel, chef de zone Mungwa et les OPJ Mpawenayo Jeanine et Manirakiza Dismas, qui sont arrivés sur le lieu vers 8h pour faire le constat mais, n'ont rien fait pour arrêter les présumés auteurs de cette justice populaire.

Une personne tuée en commune Muhanga de la province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 avril 2025 indique qu'en date du 19 avril 2025, sur la sous-colline Mubuga de la colline Bushoka en commune Muhanga de la province Kayanza, Ndarugendamwo Ode de 67 ans, a été tuée par ses voisins qui l'ont décapité à l'aide d'une machette l'accusant de sorcellerie.

Selon des témoins oculaires, la victime venait chercher des herbes fourragères pour son bétail quand elle a été tuée. Son corps a été vu pour la première fois par une de ses voisines du nom de Ndayikengurukiye Febronie de 34 ans au moment où elle venait chercher du feu chez la victime et qui a par après alerté les voisins de la victime.

Ces informations sont confirmées par Benoît Ndayizeye administrateur communal de Muhanga. Des informations en provenance de la sous-colline Mubuga disent que neuf personnes voisines de la victime ont été arrêtées par la police pour questions d'enquêtes judiciaires et conduites au cachot du commissariat communal de Muhanga où ils sont depuis ce lundi le 21 avril.

Les présumés auteurs de la sous-colline Mubuga, colline Bushoka qui ont été arrêtés sont les suivants :

II.1.2. Des personnes tuées suite à la justice populaire (suite de la page 16)

1. Niragira Benoît de 27 ans,
2. Kubwimana Philbert de 25 ans,
3. Ngendakumana Lazare de 31 ans,
4. Ntikangishwa Renate de 65 ans,
5. Bangirimana Emmanuel de 50 ans,
6. Mperabanyanka Pie de 71 ans,
7. Ndayikengurukiye Febronie de 34 ans,
8. Bamboneyeho Séraphine de 59 ans,
9. Manirambona Nestor de 61 ans,

Ndayizeye Benoît administrateur communal de Muhanga dit que les habitants de cette localité de Bushoka se retrouvent dans de conflits incessants s'accusant les uns des autres de sorcellerie et les appelle à couper court à des croyances superstitieuses mais plutôt de se confier aux structures de santé en cas de maladies au lieu de toujours penser à la sorcellerie.

II.1.3. Des personnes tuées par des gens non identifiés

Un corps sans vie d'une fille retrouvée en commune Buyengero, province Rumonge

Dans la nuit du 21 avril 2025, sur la colline Gasenyi, zone Mudende, commune Buyengero, province Rumonge, une fille vivant seule dans une maison a été tuée par des gens non identifiés. Les autorités administratives à la base indiquent la jeune fille aurait été tuée par des personnes qui lui ont volé une somme d'argent après avoir vendu sa propriété foncière située sur cette même colline.

Selon des sources administratives, la police a commencé des enquêtes pour élucider les causes à l'origine de sa mort et retrouver les présumés auteurs.

Une personne tuée en commune Ntega, province Kirundo

En date du même 21 avril 2025, sur la colline Gitwenzi, commune Ntega de la province Kirundo, Kabonerano Jean (57ans) a été assassiné à l'aide des

machettes par des personnes non encore identifiées à 300m en provenance de la colline Gatwe.

Selon des sources locales, il avait passé la soirée avec son épouse en partageant un verre de bière de banane. La victime était membre du parti CNDD FDD mais il y a une année sans participation aux activités de ce parti et était soupçonné d'avoir changé l'idéologie pour être membre du CNL. Les autorités locales étaient présentes mais aucun acte n'a été fait pour débiter les enquêtes.

Un corps sans vie d'une fille retrouvée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 22 avril 2025, sur la colline Mpota en commune Mugamba de la province Bururi, un corps sans vie de Nadège Kezakimana, âgée de 26 ans sans appartenance politique, a été retrouvé sur cette colline dans la route menant vers le

II.1.3. Des personnes tuées par des gens non identifiés (suite de la page 17)

marché de Tora. Selon des témoins, cette fille avait quitté son domicile le soir de ce lundi pour se rendre au Complexe Théicole de Tora où elle faisait partie d'une équipe d'employés qui devrait travailler la nuit selon un membre de sa famille. Au moment où certains disent qu'elle aurait été tuée par des inconnus, sur base des traces se trouvant sur son corps et sur un arbre non loin du lieu où il a été découvert, Venuste Ntahombaye l'administrateur de la commune Mugamba dit que cette fille aurait été foudroyée le soir de ce lundi.

Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 22 avril 2025, dans l'après-midi, en début de soirée, le corps sans vie d'un jeune commerçant ambulant âgé d'environ 15 ans, a été retrouvé à la 9^{ième} transversale de la colline Rusiga, dans la commune de Rugombo, non loin du centre-ville de Cibitoke. Même si les circonstances exactes de ce décès tragique restent inconnues, des voix au sein de la population n'hésitent pas d'accuser certains Imbonerakure. Une enquête a été ouverte afin de faire la lumière sur cette affaire.

Bien qu'une source sécuritaire contactée sur place ait évoqué l'hypothèse d'un vol qui aurait mal tourné, cette version peine à convaincre une partie significative de la population. Plusieurs habitants, visiblement bouleversés par cet événement, pointent du doigt les Imbonerakure, la ligue de jeunesse du parti CNDD-FDD, qu'ils accusent de semer la terreur dans la région. Les autorités locales s'efforcent d'apaiser les

tensions. Gilbert Manirakiza, l'administrateur communal de Rugombo, a confirmé la découverte du corps et a appelé la population à collaborer pleinement avec les forces de l'ordre.

Le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital provincial en vue de faire l'enquête. Dans l'attente des résultats, les habitants de Cibitoke expriment leur vif désir de voir toute la vérité éclatée sur ce crime et espèrent que la justice sera rendue

Un homme tué en commune Itaba, province Gitega

En date du 23 avril 2025, vers 19h sur la colline Buhevyi, en commune Itaba, province Gitega, Bakevyumusaya Déo, marié, âgé de 57 ans, a été sauvagement assassiné à l'aide des machettes devant l'entrée de son domicile.

Selon des témoins, le mobile du meurtre serait lié à des accusations de sorcellerie contre la victime et les auteurs de ce crime n'ont pas été identifiés jusqu'à l'après-midi de ce jeudi. Selon les mêmes sources, aucune enquête policière n'a été ouverte jusqu'à présent. Seule la présence Nyandwi Domitien, administrateur communal a été signalée sur les lieux, ce dernier a invité la population de la localité à ne pas se rendre justice. Le corps Bakevyumusaya Déo a été enterré ce jeudi après-midi dans le cimetière d'Itaba sur ordre de l'Administrateur

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

En date du 23 Mars 2025, dans le quartier

II.1.3. Des personnes tuées par des gens non identifiés (suite de la page 18)

Kanyenkoko, commune et province de Rumonge, un corps sans vie de Frédéric NIMUBONA, pêcheurs au port de Rumonge, a été retrouvé dans sa maison selon nos sources sur place. Les circonstances de sa mort restent inconnues et son corps a été conduit à la morgue de l'hôpital de Rumonge.

Un corps sans vie retrouvé en commune Muha de la Mairie de Bujumbura

En date du 23 avril 2025, vers 1h du matin, au quartier Kibenga de la zone de Kinindo en commune Muha, Bujumbura Mairie, un corps sans vie en état de décomposition de Prosper SINDABAKWIRA, âgé de 50 ans, a été retrouvé dans une maison où il habitait.

Selon des témoins de la localité, la victime est originaire de Gatoke, zone Mungwa commune et province Gitega, et son corps n'avait aucune blessure. Les auteurs et les circonstances de ce meurtre restent inconnues. Les mêmes témoins ajoutent que la dépouille mortelle de la victime a été récupéré par l'administration dont le chef de quartier Kibenga, Oscar Bizimana et des agents de la croix rouge pour procéder à son enterrement.

Des enquêtes sont en cours afin de déterminer les circonstances exactes de ce décès, bien que des proches évoquent une possible noyade.

Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, Bujumbura-mairie

En date du 23 avril 2025, vers 6 heures du matin, le corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la zone Kinindo, avenue Ntwarante, commune Muha, Bujumbura-mairie. Le corps sans vie de la victime présente des blessures laissant supposer qu'elle a été torturée avant d'être tuée et abandonnée à cet endroit.

Sur ordre de Dévote Ndayisenga, administratrice de la commune Muha, le corps a été transféré à la morgue de l'hôpital Roi Khaled.

Un corps sans vie retrouvé en commune Gashoho, province Muyinga

En date du 26 avril 2025, sur la colline Muyange, commune Gashoho, province de Muyinga, un corps sans vie de Hakizimana Maurice, âgé de près de 70 ans a été retrouvé le matin.

Selon des témoins de la localité, le corps de ce grand père avait des traces au niveau du cou montrant qu'il a été tué étrangler lorsqu'il rentrait chez lui. Ses deux petits-fils qui vivaient avec lui avaient alerté qu'il n'a pas rentré.

La police a fait le constat et le corps a été conduit à la morgue. Les auteurs et le mobile de ce forfait ne sont pas connus.

II.1.4. Des personnes tuées suite au règlement de compte

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune et province Bururi

En date du 24 avril 2025, dans la localité de Kavumvu, colline Rushemeza de la commune et province Bururi, Libère Ndayiragije, âgé de 60 ans, membre du parti CNDD- FDD a été tué étranglé par son demi-frère Minani Méchac, âgé de 50 ans du même parti. A l'origine de ce conflit se trouve un arbre de type cèdre qui les opposait.

Selon leurs voisins, la victime a été étranglé quand il tentait d'empêcher Méchac d'abattre cet arbre qui appartenait réellement à Ndayiragije Libère. Le corps de cet homme a été directement conduit à la morgue de l'hôpital régional de Bururi. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de la police à Bururi par les policiers en vue de l'ouverture d'un dossier pénal.

II.1.5. Des personnes enlevées et ou portées disparues

Un membre du parti CNL enlevé en la commune Mutimbuzi, province de Bujumbura

En date du 21 avril 2025, Christophe Masimo, trésorier du parti CNL dans la commune Mutimbuzi, province Bujumbura, a été enlevé alors qu'il se trouvait dans son champ de riz à Maramvya.

Selon des sources locales, un certain Kadafi, Imbonerakure à Maramvya, s'est approché de lui en prétendant vouloir acheter des semences de riz. Après avoir obtenu son accord, Kadafi aurait demandé à Christophe de le suivre pour le paiement. Depuis lors, Christophe n'est revenu ni à son champ ni à son domicile.

Ses proches et sa famille, craignant pour sa sécurité et l'ayant cherché en vain,

demandent que ce jeune Imbonerakure, Kadafi, soit traduit en justice afin qu'il révèle où se trouve Christophe.

Christophe résidait à la 15ème transversale à Maramvya. Il s'agit du deuxième membre du CNL fidèle à Agathon Rwasa à être enlevé dans cette localité au cours du mois d'avril. Le premier, Fidèle Nkorumbone, a été enlevé le 2 avril 2025 par des agents du Service National de Renseignement, dont un certain Atia Nduwimana. Fidèle reste introuvable à ce jour.

II.2. INTEGRITE PHYSIQUE ET/OU MENTALE

II. 2.1. Torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradant

Un enfant brûlé en commune Bukirasazi, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 avril 2025 indique qu'en date du 15 avril 2025 vers 13 heures, sur la colline Migano, dans la commune Bukirasazi, province Gitega, Igiraneza Don Brillant, âgé de 8 ans et élève en 2ème année à l'ECOFO Bukirasazi, a été brûlé sur les mains par sa mère Bizimana Emelyne. Celle-ci l'a accusé d'avoir volé un billet de 2000 Fbu.

Alertées par un défenseur des droits de l'enfant, les autorités sont intervenues rapidement, puis Bizimana Emelyne a été arrêté et conduite au cachot de la commune Bukirasazi puis a été transférée au cachot du commissariat provincial de Gitega en attendant le procès. La victime n'a pas pu terminer les examens du second trimestre suite à cet incident.

Un homme battu par Imbonerakure sur ordre d'un administratif à la base en commune et province Cankuzo

En date du 22 avril 2025, Léonidas Hatungimana, marié, père de 5 enfants, résidant à colline Muyaga, en commune Cankuzo, a été arrêté vers 16 heures par 5 Imbonerakure, sur ordre d'Alexandrine Rwaramaze, chef de colline de Muyaga et conduit dans une forêt : lieu-dit "ikosorero" de cette colline (*lieu de correction*, littéralement traduit) et frappé au dos, sur les

jambes, jusqu'à ce que des traces de blessures apparaissent. Il a été libéré moyennant paiement sur lumicash au compte de l'un de ces 5 Imbonerakure un montant de 50.000 fbu par la dame de la victime pour sauver sa vie. Il a été accusé de s'absenter dans les travaux manuels d'entretien des arbres plantés sur la colline de Nyamusenga par le CNDD-FDD, proche de la colline de Muyaga.

Et pourtant, il avait contribué 5000 fbu ramassé sur son kiosque commercial et 9 gobelets de maïs collectés chez lui à la maison.

Le lendemain, le 23 avril 2025, il a porté plaintes auprès du Boniface Banyiyezako, Gouverneur de la province Cankuzo, contre Alexandrine Rwaramaze, chef de la colline Muyaga. Boniface Banyiyezako, Gouverneur a appelé Alexandrine Rwaramaze par téléphone de se présenter dans son cabinet pour se justifier.

Les résultats de cette plainte n'ont pas été connu. La victime, Léonidas Hatungimana, est un militant du parti au pouvoir, commerçant et avoue de contribuer régulièrement dans ce parti chaque fois que de besoin.

II.2.2. Des violences sexuelles et basées sur le genre

Tentative de viol en commune et province Rumonge

En date du 23 avril 2025, vers 14 heures, sur la colline Nyakuguma, zone Kirwena en commune et province Rumonge, la nommée Niyompundu, âgée de 12 ans, a été harcelée et faillie être violée par un homme non identifié. Selon des témoins, la victime était allée chercher du bois de chauffage et a rencontré un inconnu qui a essayé de la violer, heureusement qu'elle a crié au secours et les passants ont intervenu. Malheureusement l'auteur a pris fuite sans être identifié.

Signalons que l'enfant était orpheline de père et de mère et est victime de maltraitance commise par sa marâtre. La survivante n'a reçu aucune prise en charge.

II.3. DROIT A LA LIBERTE

II.3.1. Des personnes arrêtées et détenues arbitrairement

Deux journalistes arrêtés puis relâchés en mairie de Bujumbura

En date du 21 avril 2025, vers 10 heures, le journaliste Willy Kwizera de Radio Bonesha FM et Ahmad Masudi Mugiraneza de Radio Nderagakura ont été interpellés par la police alors qu'ils assuraient la couverture médiatique d'un sit-in des victimes d'escroquerie de la coopérative COOPEDI devant la microfinance INEZA IWACU.

Les deux journalistes ont d'abord été conduits dans les cellules de la zone Kinama, avant d'être transférés au BSR pour être interrogés. Ils ont ensuite été placés en détention dans les locaux de cette institution policière, accusés de rébellion et d'insurrection.

Contacté par la direction de Radio Bonesha FM, le colonel de police Habimana Pascal, chef des OPJ au BSR, a déclaré que les journalistes étaient informés de la manifestation à l'avance mais n'avaient pas averti la police. Il les a ainsi désignés comme des

planificateurs, impliquant également les radios qui les avaient envoyés, dans un complot visant à déstabiliser la sécurité de la mairie en cette période électorale. Il a précisé qu'il fallait attendre la décision de la hiérarchie.

Cependant, vers 17h30, le commissaire municipal Eduard Mukoko a appelé les directeurs de Radio Nderagakura et de Radio Bonesha FM pour annoncer la libération des journalistes, évoquant une incompréhension. Il a également décidé de libérer toute une centaine de personnes qui avaient été arrêtées à Kinama suite à ce sit-in.

Selon les professionnels des médias, cette arrestation illustre le niveau d'atteinte à la liberté de la presse au Burundi. Ils dénoncent l'interpellation de journalistes dans l'exercice de leurs fonctions, d'autant plus que la nouvelle loi sur la presse de 2024 a dépenalisé certains délits de presse. Les professionnels des médias burundais appellent au respect de la loi, de la liberté de la presse et du métier de journalisme.

II.3.2. Droit à la liberté individuelle et à la libre de circulation

Une femme détenue pour incapacité de paiement de frais d'hospitalisation en province Gitega.

Niyonzima Clémence, une dame âgée de 65 ans, originaire de la Colline Mitimiri, commune Giheta et province Gitega, était garde malade de son mari Mathias Kobero, qui était gravement malade pendant 10 mois à l'hôpital de Kibimba de la commune Giheta. Malgré leur pauvreté, elle est restée dans l'hôpital comme garde malade jusqu'au décès de son mari en novembre 2024. Après le décès, l'administration de l'hôpital

Kibimba, dirigée par Dr Nahimana Elysé, a exigé le paiement d'une facture de 7 millions de francs burundais.

Selon un témoin oculaire, Clémence est une indigente et ne dispose d'aucune ressource financière pour payer cette facture. C'est ainsi qu'elle est retenue de force dans les enceintes de l'hôpital depuis le mois de novembre 2024. Cette femme commence à présenter des signes de troubles psychologiques car elle est gardée pour ne pas dépasser l'entrée de cet hôpital

III. DROITS ECONOMIQUES SOCIAUX ET CULTURELS

III.1. DROIT A L'EDUCATION

Vol d'examens à la D.C.E Bugendana

Un incident grave s'est produit à la DCE Bugendana autour de l'examen d'Entrepreneuriat des 7^{ième} et 8^{ième} années qui était prévu pour le vendredi 11 avril 2025. La veille, jeudi 10 avril 2025, un enseignant de ce cours à l'ECOFO Mukoro, Mukeshimana Léopold, a fait réviser cet examen à ses élèves de 7^{ième} et 8^{ième} années dans les locaux du Lycée Communal de Bugendana.

Cette délocalisation était due au fait que les bâtiments de l'ECOFO Mukoro avaient été détruits par des pluies torrentielles. Pendant cette session de révision inhabituelle, certains parents des élèves de l'ECOFO Bugendana II qui passaient l'examen dans les salles parallèles ont surpris les élèves en possession de copies com-

plètes de l'examen d'Entrepreneuriat de 7^{ième} et 8^{ième} et ces derniers sont venus à l'Ecofo Bugendana pour dénoncer ce cas. Le Directeur de l'ECOFO Bugendana II a remarqué que c'est bel et bien l'examen distribué aux élèves.

L'événement a soulevé de vives suspicions. Plusieurs élèves ont été interrogés sur la provenance de ces documents. Bosco, l'inspecteur Pédagogique à la DCE a discrètement mené une enquête auprès des élèves de l'ECOFO Bugendana II. Il a découvert que l'enseignant Mukeshimana Léopold connu pour son engagement actif dans le parti CNDD-FDD serait à l'origine de cette fuite.

Cependant, les résultats de cette enquête sont jusqu'à présent gardés secrets. La réponse officielle a été d'annuler

III.1. DROIT A L'EDUCATION (suite de la page 23)

l'examen en question. Pourtant, ce qui est surprenant, cet examen figure désormais parmi les épreuves de rattrapage prévus ce mardi 29 avril 2025 sans aucune information donnée aux enseignants et aux directeurs au moment où les responsables de cette fraude demeurent libres et sans être inquiétés.

Dans cette affaire, ni les directeurs d'écoles, ni la DCE n'ont pris de mesures claires, et un silence total entoure le dossier. Cette situation soulève de sérieuses interrogations sur la crédibilité de la justice en milieu scolaire et l'impunité dont bénéficient certains individus, au détriment de l'intégrité du système éducatif.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Ligue Iteka dénonce avec fermeté la détérioration persistante des droits de l'homme au Burundi et condamne l'impunité des auteurs de crimes. Face à cette situation alarmante, la Ligue Iteka lance un appel urgent pour que les autorités burundaises prennent des mesures immédiates pour mettre fin à ces violations et garantir la justice et l'égalité pour tous les citoyens :

Au Gouvernement :

- ⇒ Mener des enquêtes rigoureuses, impartiales et transparentes pour établir les faits et traduire les présumés auteurs en justice.
- ⇒ Respecter la liberté de la presse et garantir la sécurité des journalistes.
- ⇒ Prévenir toute forme de violence et garantir un processus électoral pacifique et crédible.
- ⇒ Promouvoir la cohésion sociale et contrer toute forme de manipulation identitaire et de discours de haine.
- ⇒ Interdire les activités d'intimidation menées par les Imbonerakure, surtout en cette période des échéances électorales.
- ⇒ Garantir la protection des droits fondamentaux et mettre fin aux violences commises par les Imbonerakure.